



MANUEL UTILSATEUR

CLUB

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 861 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015
Membre du comité national olympique et sportif français

Mise à jour : Février 2025

Table des matières

I.	HISTORIQUE DU DOCUMENT	3
II.	INTRODUCTION	4
II- A	Définition.....	4
II- B	Généralités	4
II- C	Objectifs du document.....	4
II- D	Rôles de l'utilisateur	4
II- E	Menu utilisateur.....	4
II- F	Accès	5
II- G	Accueil SYGECOSI.....	6
III.	LES FONCTIONNALITES	7
III- A	Accueil.....	7
III- B	Demande de subvention MINARM.....	8
III- B- 1-	Justificatif(s) déposé(s)	9
III- B- 2-	Créer / Modifier un projet	9
III- B- 3-	Signer et envoyer la demande MINARM	10
III- C	Demande Exceptionnelle	12
III- C- 1-	Justificatif(s) déposé(s)	13
III- C- 2-	Créer / Modifier une demande (un projet)	13
III- C- 3-	Signer et envoyer la demande exceptionnelle	14
III- D	Dépôt de documents	16
III- D- 1-	Documents financiers	16
III- D- 2-	Justificatifs d'emplois	17
a)	Le dépôt de justificatif	18
III- E	Consultation historique	19
III- F	Contactez la ligue ou la FCD	20
IV.	Glossaire	21

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

I. HISTORIQUE DU DOCUMENT

Version	Date	Commentaire
1.0	Février 2025	Version initiale

Ce document et son contenu sont strictement confidentiels. Il n'est pas contractuel. Toute reproduction et/ou distribution de tout ou partie de ce document ou de son contenu à une entité tierce sont strictement interdites ou sujettes à une autorisation écrite préalable de la fédération des clubs de la défense. Tous droits réservés.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015
Membre du comité national olympique et sportif français

II. INTRODUCTION

II- A Définition

SYGEFIN : « Système de Gestion Financière » est un système d'information permettant aux clubs de la FCD de soumettre leurs demandes de subvention MINARM ou demandes d'allocations exceptionnelles aux ligues et à la FCD.

II- B Généralités

La demande de subvention MINARM ne se fait qu'une seule fois pour un club sur la saison. Elle peut comporter plusieurs projets.

Les demandes d'allocations exceptionnelles peuvent se faire plusieurs fois pour un club sur la saison. Elles ne comportent qu'un seul projet.

Dans ce document, le terme « MINARM » désigne les demandes de subvention au titre du MINARM.

Le terme « EXCEPTIONNEL » désigne les demandes d'allocations exceptionnelles.

Les tableaux « historiques » remontent jusqu'en 2018.

II- C Objectifs du document

Ce manuel est destiné au profil **CLUB**.

Il décrit l'ensemble des « fonctionnalités » liées au profil.

II- D Rôles de l'utilisateur

Le Club a possibilité de :

- Faire des demandes de subvention MINARM.
- Faire des demandes d'allocation exceptionnelle.
- Déposer des documents administratifs et financiers.
- Déposer des justificatifs d'emploi.
- Consulter son historique (demandes et réponses de la FCD).
- Contacter la ligue ou la FCD

II- E Menu utilisateur

- Demande de subvention MINARM
- Demande exceptionnelle
- Dépôt de documents
 - Documents financiers
 - Justificatifs d'emploi
- Consultation historique
- Contacter la ligue ou la FCD

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

II- F Accès

Deux espaces d'identification sont possibles pour accéder à SYGEFIN :

A partir du portail SYGECOSI du site de la FCD

<https://www.lafederationdefense.fr/sygecosi/>

A partir de SYGEFIN

<https://sygefin.lafederationdefense.fr/>

Il est également possible de se connecter à SYGEFIN depuis la passerelle « SYGECOSI » à partir d'un autre système d'information, exemple depuis SYGEMA :



Cliquer sur le bouton « LES SI FCD » pour faire apparaître les différents systèmes d'information de la FCD où le club possède un compte, ici SYGEFIN encadré en rouge.

La bulle rouge sous « LES SI FCD » signale que des actions sont attendues dans les autres SI.

Les bulles orange signalent les actions attendues pour chaque SI.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

II- G Accueil SYGECOSI



Accueil / SYGECOSI


[LA FCD](#) - [NOS CLUBS](#) - [NOS ACTIONS](#) - [NOS PUBLICATIONS](#) - [CONTACT](#)


123-01-1A

[Se déconnecter](#)

BIENVENUE SUR LE PORTAIL DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA FCD

Ci-dessous les systèmes d'information où votre n° d'affiliation a été reconnu.

SYGEMA

SYGEDOC

SYGEASSUR

SYGEFIN

[GÉRER VOS CONTACTS DE NOTIFICATION](#)

Une fois connecté, le portail SYGECOSI propose des boutons d'accès sur les SI où le club possède un compte actif.

Vous pouvez également gérer vos contacts de notification.

Gérer vos contacts de notification

Les comptes à « OUI » seront en copie des mails de notification de votre club dans les SI sélectionnés

[Ajouter un contact](#)

Nom - Prénom	Email	Fonction	SYGEMA	SYGEDOC	SYGEASSUR	SYGEFIN	SYGEAG	L'Essentiel	Club Défense - Mode d'emploi	
test jl	dupontjl@lafederationdefense.fr	testeur 2	OUI / non	OUI / non	oui / NON	oui / NON	oui / NON	oui / NON	oui / NON	
test j12	toto@gmail.com	TESTEUR	OUI / non	OUI / non	OUI / non	OUI / non	OUI / non	OUI / non	OUI / non	

Les adresses email enregistrées et validées à « OUI » seront mises en copie des mails de notification envoyés au club depuis les SI sélectionnés ainsi que les emailing « L'essentiel » et « Club Défense – Mode d'emploi ».

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

III. LES FONCTIONNALITES

III- A Accueil

SYGEFIN
Système de Gestion FINANCIÈRE

LES SI FCD

La fédération Clubs Défense
123-01-IA
TEST CLUB

[Demande de subvention MINARM](#)
[Demande exceptionnelle](#)
[Dépôt de documents](#)
[Consultation historique](#)
[Contactez la ligue ou la FCD](#)

[Aide en ligne](#) [Se déconnecter](#)

BIENVENUE SUR SYGEFIN

Cet espace est dédié à votre club.

Il vous permet d'effectuer des demandes de subvention MINARM ou des demandes exceptionnelles, de suivre les retours de la FCD et de pouvoir consulter l'historique de vos demandes sur 5 années glissantes.

Pour chaque page, afin de vous familiariser à SYGEFIN, nous vous conseillons de consulter nos pages d'aide en ligne (lien ci-dessus).

Vous pouvez également nous écrire via la rubrique « [Contact](#) » pour toutes précisions complémentaires ou nous faire part de suggestions sur l'utilisation de cet outil.

La FCD vous souhaite un bon usage.

Fiche d'identité

Club	123-01-IA TEST CLUB	
Nombre d'adhérents saison N-1	50	
Bureau	Nom	N° Licence
Président	KR JL	123456
Secrétaire Général	KR DL	654321
Trésorier Général	KR AC	789456

Calendrier des demandes des subventions MINARM - saison 2025

Saisie des demandes	du 03/01/2025 au 16/03/2025
Contrôles de la ligue	du 17/03/2025 au 23/03/2025
Validation FCD des demandes des subventions MINARM	du 24/03/2025 au 31/08/2025

Calendrier des demandes des subventions EXCEPTIONNELLES - saison 2025

Saisie des demandes	du 2025-01-03 au 2025-12-05
Contrôles de la ligue	du 2025-01-03 au 2025-11-10
Validation FCD des demandes des subventions MINARM	du 2025-01-03 au 2025-12-20

La page d'accueil présente différents tableaux pour la saison en cours :

- Fiche d'identité du club.
- Calendriers MINARM et EXCEPTIONNEL.
- Liste des documents financiers du club
- Liste des justificatifs d'emploi

Documents financiers

Document	Type	Déposé	Validé par la ligue
bilan	Bilan *		
bp	Budget prévisionnel *		
CR N-1	Compte de Résultat saison sportive ou année civile N-1 *		
PV	PV AG *		

* Obligatoire

Justificatifs d'emploi N-1 **Justificatifs d'emploi N**

Aucun justificatif déposé

Les tableaux peuvent être précédés d'un cartouche (bleu) de communication de la FCD.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

III- B Demande de subvention MINARM

La demande MINARM est constituée de un ou plusieurs projets. Le club doit saisir ses projets et définir leur priorité de traitement.

The screenshot shows the SYGEFIN web application interface. At the top, there are logos for SYGEFIN (Système de Gestion FINANCIère), LES SI FCD, and La fédération des Clubs Défense. A navigation bar contains links: Demande de subvention MINARM, Demande exceptionnelle, Dépôt de documents, Consultation historique, and Contactez la ligue ou la FCD. Below this, the 'Demande de subvention MINARM' section provides information about the opening period (03/01/2025 to 16/03/2025) and the maximum number of projects (6 total, with sub-limits for Culture, Sport, and Sport & Culture). It also states that a justification document must be submitted for each project. A button 'Créer un nouveau projet' is visible. Below, the 'Vos projets' section displays a table with one project listed.

Projet	Univers	Programme	Activité	Priorité	Justificatif(s) déposé(s)	Modifier	Supprimer
1	Sport	Jeunesse	Natation	1	0		

A yellow message box at the bottom states: 'Pour envoyer votre demande de subvention MINARM il faut déposer au moins un document justificatif par projet.'

La saisie de la demande MINARM par le club est soumise au calendrier défini par la FCD (rappelé en introduction).

La demande de subvention MINARM ne se fait qu'une seule fois pour un club sur la saison.

Pour chaque projet :

Priorité : Ordre de priorité dans lequel sera présenté les différents projets de la demande. Ce n'est pas forcément l'ordre de saisie.

Justificatif(s) déposé(s) : Ecran de dépôt et ou de suppression de documents justificatifs.

Modifier : Ecran de modification du projet.

Supprimer : Ecran de suppression du projet avec demande de confirmation.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

III- B- 1- Justificatif(s) déposé(s)

Ecran de dépôt et ou de suppression de documents justificatifs par projet.

Demande de subvention MINARM >> Projets >> Dépôt de justificatif(s) Retour

Projet : Sport / Jeunesse / Natation

Financement

Montant du projet	Financement club	Co-Financement Public	Co-Financement Privé	Demandé à la FCD
150,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €

Type de document*
Devis

Nom du document*
devis combinaisons

Document (Format Pdf, Xls, Max : 5Mo)*
Choisir un fichier | plan accès CSX.PDF

Commentaire
800 caractères maximum
(6 caractères saisis / 800)

Documents déjà déposés

Document	Type	Modifier	Supprimer
devis masque Devis			

Sur la partie droite de l'écran se trouvent les documents déjà déposés que vous pouvez modifier ou supprimer.

III- B- 2- Créer / Modifier un projet

Demande de subvention MINARM >> Projets >> Créer un projet Retour

Projet

Univers* : Sport | Programme* : Jeunesse | Activité* : Sports d'entretien | Ordre de priorité : 2
 Votre priorité pourra encore être modifiée avant l'envoi de votre dossier

Cotisations €
 (Saisir les montants sans espace et sans indiquer €)
 FCD* : 18.50 | Club* : 50.00 | Section* : 10

Nombre d'adhérents / pratiquants
 Club* : 50 | Section* : 10

Description du projet*
 Tapis de sol
 (12 caractères saisis / 800)

Matériels

Descriptif*	Quantité*
Tapis de sol	10

Financement du projet €
 (Saisir les montants sans espace et sans indiquer €)
 Montant du projet* : 250 | Financement Club* : 200 | Co-Financement Public* : | Co-Financement Privé* : | Demandé à la FCD* : 200

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
 Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

Renseigner les Univers, Programme et Activité dans lesquels s'inscrit le projet du club.

Ordre de priorité : Définir la priorité du projet dans son ordre de présentation à la ligue et la FCD.

Cotisation FCD : Valeur préalimentée et figée par la FCD.

Cotisation Club : Renseigner la valeur de la cotisation club, cette valeur sera reprise dans les autres projets de la demande.

Nombre d'adhérent Club : Alimenté par défaut par le nombre d'adhérents du club pour la saison précédente.

III- B- 3- Signer et envoyer la demande MINARM

Lorsque les documents justificatifs ont été déposés pour chaque projet de la demande, le bouton « **Signer et envoyer votre demande à la ligue** » apparaît.

SYGEFIN
Système de Gestion Financière

LES SI FCD

123-01-1A
TEST CLUB

La fédération
Clubs Défense

[Demande de subvention MINARM](#) | [Demande exceptionnelle](#) | [Dépôt de documents](#) | [Consultation historique](#) | [Contactez la ligue ou la FCD](#)

[Aide en ligne](#) | [Se déconnecter](#)

Demande de subvention MINARM

Les demandes de subventions MINARM sont ouvertes du 03/01/2025 au 16/03/2025
 Vous avez la possibilité de constituer 6 projets MINARM maximum dont :
 4 maximum pour Culture
 ou 4 maximum pour Sport
 ou 3 maximum pour Sport et culture

Vous devrez également déposer obligatoirement au moins un document justificatif pour chaque projet (Demande de Co-financement, Devis...).

Après avoir créé votre demande de subvention MINARM et déposé les documents justificatifs, vous devez **signer et envoyer** votre demande à la ligue.
 Toute demande non envoyée ne pourra pas être prise en compte.

[Créer un nouveau projet](#)

Vos projets

Projet	Univers	Programme	Activité	Priorité	Justificatif(s) déposé(s)	Modifier	Supprimer
1	Sport	Jeunesse	Natation	1	☒ 1		
2	Culture	culture	Art du fil	2	☒ 1		

Vous pouvez envoyer votre demande de subvention MINARM dès que celle-ci est complète.
 Attention : une fois signée et envoyée, vous ne pourrez plus modifier votre demande ou ajouter d'autres projets.

[Signer et envoyer votre demande à la ligue](#)

Justificatif(s) déposé(s) : Vous pouvez rajouter des documents sur un projet en cliquant sur la coche verte de la ligne. Le nombre de documents déposés par projet est affiché dans la bulle grise.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
 Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

Ecran de signature et d'envoi de la demande. Les priorités des projets peuvent encore être modifiées à ce stade.

SYGEFIN
Système de Gestion FINANCIÈRE

LES SI FCD

123-01-1A
TEST CLUB

La fédération
Clubs Défense

[Demande de subvention MINARM](#)
[Demande exceptionnelle](#)
[Dépôt de documents](#)
[Consultation historique](#)
[Contactez la ligue ou la FCD](#)

[Aide en ligne](#) [Se déconnecter](#)

Demande de subvention MINARM >> Attestation

Je soussigné(e) KR JL, représentant(e) légal(e) du club 123-01-1A TEST CLUB

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- certifie exactes les informations du présent dossier qui fait apparaître l'ensemble des demandes de subventions sollicitées ou obtenues auprès d'autres financeurs publics ou privés.

Demande une subvention totale de : 60,00 €

Dont

Projet	Univers	Programme	Activité	Montant €	Priorité
1	Sport	Jeunesse	Natacion	50.00	1
2	Culture	culture	Art du fil	10.00	2

ATTENTION :
Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Signature électronique, cochez la case ☐

Vos projets ne pourront plus être modifiés ou supprimés jusqu'à l'instruction par la ligue puis la fédération.

Après l'envoi une attestation de demande est générée et affichée sous le tableau des projets.

SYGEFIN
Système de Gestion FINANCIÈRE

LES SI FCD

123-01-1A
TEST CLUB

La fédération
Clubs Défense

[Demande de subvention MINARM](#)
[Demande exceptionnelle](#)
[Dépôt de documents](#)
[Consultation historique](#)
[Contactez la ligue ou la FCD](#)

[Aide en ligne](#) [Se déconnecter](#)

Demande de subvention MINARM

Les demandes de subventions MINARM sont ouvertes du 03/01/2025 au 16/03/2025
Vous avez la possibilité de constituer 6 projets MINARM maximum dont :
4 maximum pour Culture
ou 4 maximum pour Sport
ou 3 maximum pour Sport et culture

Vous devrez également déposer obligatoirement au moins un document justificatif pour chaque projet (Demande de Co-financement, Devis...).

Après avoir créé votre demande de subvention MINARM et déposé les documents justificatifs, vous devez **signer** et **envoyer** votre demande à la ligue.
Toute demande non envoyée ne pourra pas être prise en compte.

Vos projets

Projet	Univers	Programme	Activité	Priorité	Justificatif(s) déposé(s)
1	Sport	Jeunesse	Natacion	1	VOIR 1
2	Culture	culture	Art du fil	2	VOIR 1

Votre demande de subvention MINARM a été envoyée le 11/03/2025

Votre attestation de demande

Cette attestation de demande est également disponible à la rubrique « Consultation historique ».

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

III- C Demande Exceptionnelle

Le club a la possibilité de faire plusieurs demandes exceptionnelles au cours de la saison.

Demande exceptionnelle

Vous avez la possibilité d'effectuer jusqu'à : 6 demandes exceptionnelles
 Vous devrez également déposer obligatoirement au moins un document justificatif pour chaque demande (Demande de Co-financement, Devis...).

[Créer une nouvelle demande](#)

Vos demandes

Demande	Univers	Programme	Activité	Justificatif(s) déposé(s)	Modifier	Supprimer	Signer et envoyer la demande
1	Sport	Sports	Sports de combat	VOIR 1			Envoyée le 17/02/2025
2	Sport	Handi sport	Escalade-Alpinisme	VOIR 1			Envoyée le 06/03/2025
3	Culture	Infrastructure	Autour du livre	0			Justificatif non déposé

Le nombre maximum de demandes exceptionnelles est rappelé en introduction.

Chaque demande ne compte qu'un seul projet.

Joindre au moins un document justificatif.

Pour chaque demande :

Justificatif(s) déposé(s) : Ecran de dépôt et ou de suppression de documents justificatifs.

Modifier : Ecran de modification du projet.

Supprimer : Ecran de suppression du projet avec demande de confirmation.

Signer et envoyer la demande : Dates d'envoi et attestations de demande en téléchargement ou bouton d'envoi pour les nouvelles demandes complètes.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
 Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

III- C- 1- Justificatif(s) déposé(s)

Ecran de dépôt et ou de suppression de documents justificatifs.

Demande exceptionnelle >> Projets >> Dépôt de justificatif(s) Retour

Projet : Culture / Infrastructure / Autour du livre

Financement

Montant du projet	Financement club	Co-Financement Public	Co-Financement Privé	Demandé à la FCD
1 000,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	800,00 €

Type de document*

Devis

Nom du document*

devis bibliotheque

Document (Format Pdf, Xls, Max : 5Mo)*

Choisir un fichier | plan accès CSX.PDF

Commentaire

800 caractères maximum

Documents déjà déposés

Aucun document déposé

✓ Déposer

Sur la partie droite de l'écran se trouvent les documents déjà déposés que vous pouvez modifier ou supprimer.

III- C- 2- Créer / Modifier une demande (un projet)

Demande exceptionnelle >> Projets >> Modifier un projet Retour

Projet

Univers* Programme* Activité*

Culture Infrastructure Autour du livre

Cotisations €
(Saisir les montants sans espace et sans indiquer €)

FCD*	Club*	Section*
18.50	50.00	10.00

Nombre d'adhérents / pratiquants

Club*	Section*
50	10

Description du projet*
800 caractères maximum

Achat d'une bibliothèque

Matériels

Descriptif* 250 caractères maximum	Quantité*
bibliotheque	1

Financement du projet €
(Saisir les montants sans espace et sans indiquer €)

Montant du projet*	Financement Club*	Co-Financement Public*	Co-Financement Privé*	Demandé à la FCD*
1000.00	200.00	0.00	0.00	800.00

✓ Valider

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

Renseigner les Univers, Programme et Activité dans lesquels s'inscrit le projet du club.

Cotisation FCD : Valeur renseignée et figée par la FCD.

Cotisation Club : Renseigner la valeur de la cotisation club, cette valeur sera reprise dans les autres demandes ou projets.

Nombre d'adhérent Club : Alimenté par défaut par le nombre d'adhérents du club pour la saison précédente.

III- C- 3- Signer et envoyer la demande exceptionnelle

Lorsque les documents justificatifs ont été déposés pour la demande, le bouton « **Signer et envoyer votre demande** » apparaît sur la ligne.

Demande exceptionnelle

Vous avez la possibilité d'effectuer jusqu'à : 6 demandes exceptionnelles

Vous devrez également déposer obligatoirement au moins un document justificatif pour chaque demande (Demande de Co-financement, Devis...).

[Créer une nouvelle demande](#)

Vos demandes

Demande	Univers	Programme	Activité	Justificatif(s) déposé(s)	Modifier	Supprimer	Signer et envoyer la demande
1	Sport	Sports	Sports de combat	VOIR 1			Envoyée le 17/02/2025
2	Sport	Handi sport	Escalade-Alpinisme	VOIR 1			Envoyée le 06/03/2025
3	Culture	Infrastructure	Autour du livre	1			Signer et envoyer votre demande

Justificatif(s) déposé(s) : Vous pouvez rajouter des documents sur une demande en cliquant sur la coche verte de la ligne. Le nombre de documents déposés par projet est affiché dans la bulle grise.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

Ecran de signature et d'envoi de la demande.

SYGEFIN
Système de Gestion FINANCIÈRE

LES SI FCD

123-01-1A
TEST CLUB

La fédération
Clubs Défense

Demande de subvention MINARM | Demande exceptionnelle | Dépôt de documents | Consultation historique | Contactez la ligue ou la FCD

Aide en ligne | Se déconnecter

Demande exceptionnelle >> Attestation

Je soussigné(e) KR JL, représentant(e) légal(e) du club 123-01-1A TEST CLUB

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- certifie exactes les informations du présent dossier qui fait apparaître l'ensemble des demandes de subventions sollicitées ou obtenues auprès d'autres financeurs publics ou privés.

Demande une subvention exceptionnelle de : 800,00 €

Univers	Programme	Activité	Montant €	Priorité
Culture	Infrastructure	Autour du livre	800.00	1

ATTENTION :
Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Signature électronique, cochez la case ☐

Votre demande ne pourra plus être modifiée ou supprimée jusqu'à l'instruction par la ligue puis la fédération.

☒ J'envoie la demande

Après l'envoi une attestation de demande est générée et affichée sur la ligne de la demande.

SYGEFIN
Système de Gestion FINANCIÈRE

LES SI FCD

123-01-1A
TEST CLUB

La fédération
Clubs Défense

Demande de subvention MINARM | Demande exceptionnelle | Dépôt de documents | Consultation historique | Contactez la ligue ou la FCD

Aide en ligne | Se déconnecter

Demande exceptionnelle

Vous avez la possibilité d'effectuer jusqu'à : 6 demandes exceptionnelles

Vous devrez également déposer obligatoirement au moins un document justificatif pour chaque demande (Demande de Co-financement, Devis...).

Vos demandes

Demande	Univers	Programme	Activité	Justificatif(s) déposé(s)	Modifier	Supprimer	Signer et envoyer la demande
1	Sport	Sports	Sports de combat	VOIR 1			Envoyée le 17/02/2025
2	Sport	Handi sport	Escalade-Alpinisme	VOIR 1			Envoyée le 06/03/2025
3	Culture	Infrastructure	Autour du livre	VOIR 1			Envoyée le 12/03/2025

Cette attestation de demande est également disponible à la rubrique « Consultation historique ».

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

III- D Dépôt de documents

III- D- 1- Documents financiers

Le club doit obligatoirement déposer ses documents financiers pour pouvoir effectuer des demandes MINARM ou exceptionnelles.

The screenshot shows the SYGEFIN web application interface. At the top, there are logos for SYGEFIN (Système de Gestion FINANCIère), LES SI FCD, and La Fédération Clubs Défense. A navigation bar includes links for 'Demande de subvention MINARM', 'Demande exceptionnelle', 'Dépôt de documents' (highlighted), 'Consultation historique', and 'Contactez la ligue ou la FCD'. Below the navigation bar, the 'Dépôt de documents' section is active, showing 'Documents financiers' and 'Justificatifs d'emploi'. A list of required documents is provided: Bilan, Budget prévisionnel, Compte de Résultat saison sportive ou année civile N-1, and PV AG. A form for depositing a document includes a 'Type de document' dropdown menu, a 'Nom du document*' field, and a 'Document (Format Pdf, Xls, Max : 5Mo)*' field with a 'Choisir un fichier' button. A 'Déposer' button is at the bottom left. On the right, a table titled 'Documents déjà déposés' lists the uploaded documents with a 'Supprimer' column.

Document	Type	Supprimer
bilan	Bilan *	[X]
bp	Budget prévisionnel *	[X]
PV	PV AG *	[X]
CR N-1	Compte de Résultat saison sportive ou année civile N-1 *	[X]

* Obligatoire

Les documents listés sont obligatoires, vous les retrouvez dans le sélecteur de type de document.

Sur la partie droite de l'écran se trouvent les documents déjà déposés que vous pouvez télécharger pour vérification ou supprimer.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

III- D- 2- Justificatifs d'emplois

Le club doit obligatoirement déposer des justificatifs d'emploi sur les projets financés des saisons précédentes pour pouvoir effectuer des demandes MINARM ou exceptionnelles.

Justificatifs d'emploi

Pour pouvoir déposer les justificatifs d'emploi, cliquez sur le montant de chaque projet.

Avant de pouvoir effectuer une demande de subvention MINARM ou une demande exceptionnelle, vous devez obligatoirement déposer un justificatif d'emploi pour l'ensemble de vos projets subventionnés sur les saisons précédentes.

Historique

Année	Projet 1	Projet 2	Projet 3	Projet 4	Projet 5	Projet 6	Except 1	Except 2	Except 3	Except 4	Except 5	Except 6	Total
2026													
2025													
2024													
2023	2 029.00 (1) Sport Sports	1 660.00 (1) Sport Sports	2 029.00 (1) Sport Sports										5 718,00
2022	4 000.00 (1) Sport Fonctionnement	1 170.00 (1) Sport Fonctionnement	2 830.00 (1) Sport Fonctionnement	17 000.00 (5) Sport Infrastructure									25 000,00
2021	2 952.00 (1) Sport Fonctionnement	1 100.00 (1) Sport Fonctionnement	438.00 (1) Sport Fonctionnement	1 500.00 (1) Sport Féminisation			0.00 (1) Sport Infrastructure						5 990,00

Les montants en italique sont les montants demandés par les clubs.

Les montants en vert sont les montants alloués par la FCD, qui ont été justifiés et vérifiés.

Les montants en orange sont ceux alloués par la FCD, justifiés mais qui n'ont pas été vérifiés.

Les montants en rouge sont ceux alloués par la FCD mais pas encore justifiés.

Historique

Le bouton permet d'afficher les années précédentes.

Le clic sur un montant amène sur l'écran de dépôt de justificatif d'emploi.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

a) Le dépôt de justificatif

Le détail du projet est rappelé dans son intégralité avec les avis de la ligue et de la FCD.

Justificatifs d'emploi >> Dépôt de justificatif d'emploi ← Retour

Demande minarm du 29/03/2023

Déposez votre justificatif en bas de page

Projet

Priorité	Univers	Programme	Activité
1	Sport	Sports	Sports de combat

Cotisations

FCD	Club	Section
17.50 €	30.50 €	58.50 €

Nombre d'adhérents / pratiquants

Club	Section
1014	124

Description du projet

L'ensemble des sections « sports de combats » qui est composée de 6 activités (close combat, Karaté enfant, Krav maga, Kali escrima, Self défense féminine et Taï jitsu) souhaite remplacer tout ou partie du tatami existant. (196m2)
 En effet ce tatami ne présente plus les conditions de sécurité requises pour un tel équipement et une utilisation assez dense.
 La mousse de certains composants s'est tassée avec le temps, et n'amortit plus efficacement les chutes et les projections.
 D'autre part des espaces sont apparus entre certains composants qui font craindre des blessures du type entorse ou luxation. (4 accidents survenus en très peu de temps depuis la rentrée 2022)
 Nous souhaitons donc faire cette demande pendant 3 ans à raison de 4672 euros/an

Matériels

Descriptif	Quantité
Remplacement tatamis 1ère année	33

Financement du projet

Montant du projet	Financement club	Co-Financement Public	Co-Financement Privé	Demandé à la FCD	Proposition Ligue	Proposition FCD
4 672,00 €	2 336,00 €	0,00 €	0,00 €	2 336,00 €	2 236,00 €	2 029,00 €

Avis de la ligue

Les sections "sports de combat" rassemblent plus d'une centaine d'adhérents. L'usure des équipements due à une utilisation fréquente des installations fréquentation est dans la norme. Par ailleurs, ce projet participe à l'amélioration de la sécurité des pratiquants.
 Avis très favorable pour l'aide demandée

Décision de la FCD

Avis conforme à celui de la ligue

Type de document

** Type **

Nom du document*

Document (Format Pdf, Xls, Max : 5Mo)*

Choisir un fichier | Aucun fichier choisi

Commentaire

800 caractères maximum

Justificatifs déjà déposés

Justificatif	Type	Modifier	Supprimer
ma facture	Facture		

Sur la partie droite de l'écran se trouvent les documents déjà déposés que vous pouvez télécharger pour vérification ou supprimer.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
 Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

III- E Consultation historique

Liste des demandes MINARM et exceptionnelles, des attestations de demande et des réponses FCD de 2018 à N+1.

   123-01-IA TEST CLUB													
Demande de subvention MINARM Demande exceptionnelle Dépôt de documents Consultation historique Contactez la ligue ou la FCD													
Votre historique Aide en ligne Se déconnecter Historique													
Vos demandes													
Année	Projet 1	Projet 2	Projet 3	Projet 4	Projet 5	Projet 6	Except 1	Except 2	Except 3	Except 4	Except 5	Except 6	Total
2026													
2025													
2024													
2023	2 029.00 Sport Sports	1 660.00 Sport Sports	2 029.00 Sport Sports										5 718,00
2022	4 000.00 Sport Fonctionnement	1 170.00 Sport Fonctionnement	2 830.00 Sport Fonctionnement	17 000.00 Sport Infrastructure									25 000,00
2021	2 952.00 Sport Fonctionnement	1 100.00 Sport Fonctionnement	438.00 Sport Fonctionnement	1 500.00 Sport F&Aminisation			0.00 Sport Infrastructure						5 990,00
Vos attestations de demande et les réponses de la FCD													
Année	Demande Minarm	Demande exceptionnelle 1	Demande exceptionnelle 2	Demande exceptionnelle 3	Demande exceptionnelle 4	Demande exceptionnelle 5	Demande exceptionnelle 6						
2026													
2025													
2024													
2023	Attestation Réponse FCD												
2022	Attestation Réponse FCD												
2021	Attestation Réponse FCD	Attestation Réponse FCD											

Tableau « Vos demandes »

Pour visualiser l'un des projets, cliquer sur son montant.

Les montants en caractères italiques sont ceux demandés par le club.

Les montants en rouge sont ceux alloués par la FCD mais pas encore justifiés.

Les montants en orange sont ceux alloués par la FCD, justifiés mais qui n'ont pas été vérifiés.

Les montants en vert sont les montants alloués par la FCD, qui ont été justifiés et vérifiés.

Tableau « Vos attestations de demande et les réponses de la FCD »

Les attestations de demande apparaissent dès lors qu'une demande de MINARM ou EXCEPTIONNEL a été validée et envoyée.

La réponse FCD, qui correspond à la décision d'octroi ou non, apparaît dès la décision du comité directeur.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

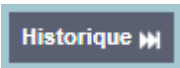
16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

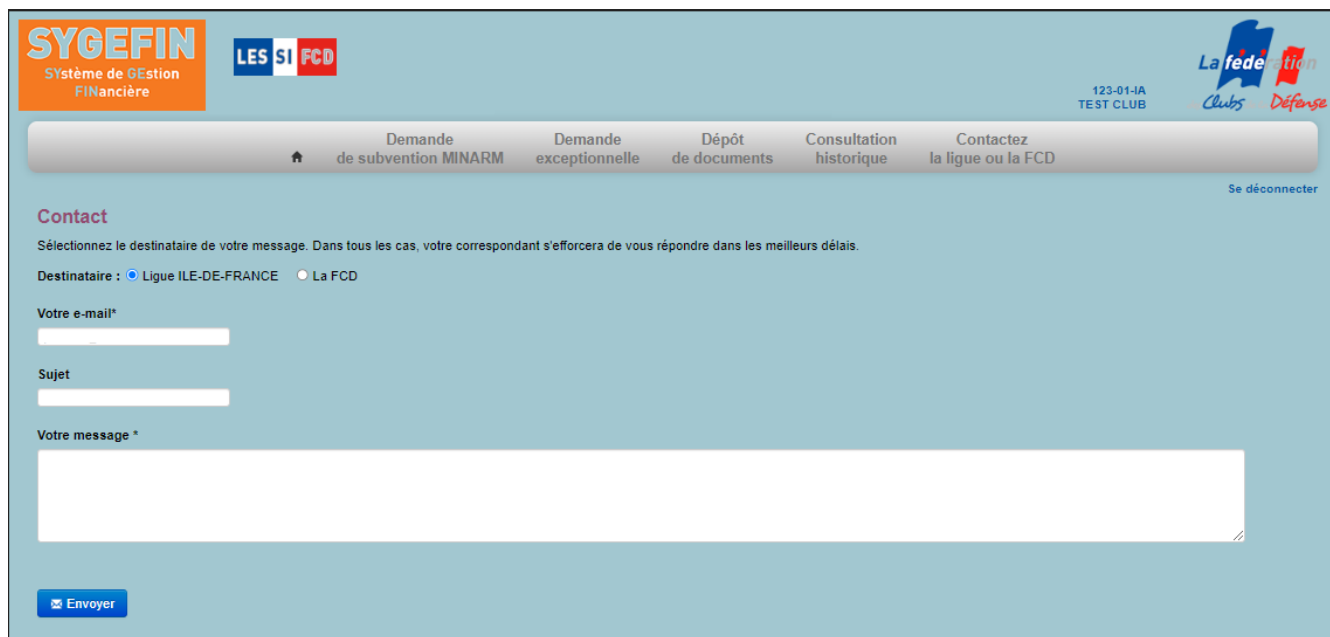
Membre du comité national olympique et sportif français



Le bouton permet d'afficher les années précédentes.

III- F Contactez la ligue ou la FCD

Envoyer un message à ligue ou à la FCD.



Choisir le destinataire du message.

« Votre e-mail » sera préaliménté par l'e-mail du club.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français

IV. GLOSSAIRE

SI : Système d'Information.

SYGEFIN : Système de Gestion Financière.

SYGECOSI :

- Portail d'accès aux différents SI depuis le site de la FCD :
<https://www.lafederationdefense.fr/sygecosi/>
- Interface de connexion aux différents SI de la FCD implémentés dans les SI.

MINARM : Ministère des Armées

Demande MINARM : Demandes de subvention au titre du MINARM.

Demande exceptionnelle ou « EXCEPTIONNEL » : Demande d'allocation exceptionnelle.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex

Téléphone : 01 79 86 34 86 - PNIA : 861 947 34 86

www.lafederationdefense.fr

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Membre du comité national olympique et sportif français